

13^e Congrès International Francophone en Entrepreneuriat et PME

APPROCHE BIBLIOMÉTRIQUE DE L'ARTISANAT ENTRE 2000 ET 2014 : VERS L'ÉMERGENCE D'UN CHAMP DE RECHERCHE ?



Colette FOURCADE, maître de conférences

Université de Montpellier
colette.fourcade@wanadoo.fr

Marion POLGE, maître de conférences

Université de Montpellier
marion.polge@umontpellier.fr

Résumé

L'artisanat représente un secteur économique majeur en France tant par le nombre d'entreprises qui exercent dans ce domaine, que par le système institutionnel qui l'entoure. L'Institut Supérieur des Métiers, organisme national d'étude et de formation de l'Artisanat édite chaque année un Inventaire des Publications sur l'Artisanat et la Petite entreprise. Est ainsi répertorié l'ensemble des travaux tant universitaires qu'institutionnels réalisés par des acteurs économiques d'origine diverse. A partir de ce document, la communication que nous proposons cherche à mener une analyse d'inspiration bibliométrique dont l'objectif sera de réfléchir à la posture académique possible à l'égard de ce secteur. L'artisanat représenterait-il seulement un champ d'application d'analyses se référant à d'autres domaines, de la même façon que l'on illustre une réflexion théorique en l'appliquant à un secteur d'application particulier ? Ou l'artisanat pourrait-il être considéré comme champ et/ou objet de recherche ? En d'autres termes, la communauté de chercheurs étudiant ce secteur en tant que champ d'analyse, s'achemine-t-elle vers la construction d'un champ de recherche, ou se focalise-t-elle sur un objet de recherche particulier ?

Mots-clés : artisanat, bibliométrie, scientométrie, objet de recherche

APPROCHE BIBLIOMETRIQUE DE L'ARTISANAT ENTRE 2000 ET 2014. VERS L'EMERGENCE D'UN CHAMP DE RECHERCHE ?

Introduction

L'artisanat en France : un quart des entreprises françaises. Secteur majeur de notre économie, il représente un million d'entreprises, plus de 3,1 millions d'actifs, 20 % du PIB (APCMA, 2014). L'artisanat constitue un secteur spécifique : le repérage des entreprises artisanales passe par l'enregistrement au répertoire des Métiers, tenu par les Chambres de Métiers et de l'Artisanat. Elles bénéficient ainsi d'un régime particulier en matière de fiscalité, mais aussi d'accompagnement et de formation. Cette spécificité économique conduit à une distinction entre d'une part *les activités de commerce & d'industrie*, et d'autre part, l'*Artisanat* composé de toutes petites entreprises centrées sur les savoir-faire.

Spécificité économique, mais aussi spécificité institutionnelle : elle se traduit à travers des organismes dédiés, ainsi que dans un système de formation particulier. A titre d'illustration, l'Institut Supérieur des Métiers (ISM) occupe un rôle déterminant de production de connaissances, mais également de formation des artisans élus du secteur. Il participe à la montée en compétences des acteurs économiques, ce qui exige une posture d'observation des pratiques. Ainsi, depuis plusieurs années, l'ISM met en ligne un *Inventaire des Publications sur l'Artisanat et la Petite Entreprise* (ISM, 2015) qui synthétise l'ensemble des données à disposition sur le secteur. Ce document fournit l'information économique, institutionnelle, ou encore universitaire, aux niveaux national et régional à travers une nomenclature de classification, chaque item référencé étant assorti d'un résumé.

Nous nous proposons de procéder à une étude bibliométrique des publications relatives à l'artisanat en exploitant cet Inventaire. La montée en puissance de travaux d'ordre académique au cours de la décennie 2000-2010 conduit à s'interroger sur le statut de l'artisanat en matière de recherche : ce secteur économique pourrait-il être considéré comme en voie de devenir un champ de recherche ? Notre propos cherche à combler un manque de légitimité du domaine de l'artisanat en visant à proposer une posture d'ordre académique : champ d'application ? Champ de recherche ? Objet de recherche ?

Notre démarche débute par le tracé d'un cadre conceptuel afin de délimiter le périmètre théorique de notre recherche. Nous testons ensuite l'envergure de notre analyse des données au regard de pratiques similaires, notamment dans le domaine de la scientométrie. La dernière partie de cette communication présentera les résultats que nous soumettrons à discussion.

1. L'artisanat en France : un champ de recherche ?

1.1 Du champ institutionnel-économique au champ académique

Dans la grande famille des spécialistes en PME et en entrepreneuriat, les approches sont marquées par la diversité liée à l'existence de plusieurs courants de pensée, mais également à la variété des entreprises. Observons dans quelle mesure les entreprises artisanales peuvent rejoindre ces courants et ce qui les distingue des traits saillants de chacun d'entre eux.

Les PME en tant que périmètre académique

Au-delà des indicateurs quantitatifs relativement aisés à repérer, les PME sont dissociées des autres entreprises en raison de leurs spécificités fonctionnelles. Les entreprises artisanales convergent sur plusieurs points avec les attributs des PME¹, mais en apportant quelques nuances qui en font des PME plutôt particulières (Julien et Marchesnay, 2011) :

- *rôle exacerbé du dirigeant unique décideur.*
- *risque de dépendance et vulnérabilité vis-à-vis de l'environnement.*
- *configuration organisationnelle peu structurée.*

Les PME innovantes présentent certains attributs desquels les artisans semblent s'éloigner :

- *Le succès lié à une forte croissance, voire l'accès jusqu'à la taille intermédiaire (ETI), étudié par Chabaud et Messegheem (2014), traduit une tendance à la recherche de pouvoir de marché qui se rencontre rarement dans l'artisanat.*
- *L'internationalisation des marchés apparaît incontestablement comme la caractéristique forte des PME la moins compatible avec l'artisanat. Seules 4% des entreprises artisanales exportent, exerçant pour l'essentiel une activité de production (ISM, 2012).*
- *L'innovation technologique étudiée dans le cadre des incubateurs ou des clusters s'avère peu transférable à l'artisanat qui présente de fortes spécificités dans le domaine (Bréchet et al., 2008; Fourcade et Polge, 2008; Journé-Michel et Schieb-Bienfait, 2008). L'artisanat technologique reste attaché à une approche globale de l'innovation, incluant les dimensions humaines et stratégiques qui se retrouvent largement dans les autres métiers.*

Finalement, les entreprises artisanales respectent approximativement les traits fondamentaux des PME, mais elles semblent s'éloigner des tendances soulignées dans les études les plus récentes. Qu'en est-il des TPE ?

Les TPE en tant que mode de pilotage

La stratégie des TPE présente des atouts de flexibilité liés tant à la légèreté structurelle qu'au resserrement décisionnel autour du dirigeant. Ce mode de pilotage trouve écho dans l'artisanat à bien des égards ; les travaux explorant les styles de direction des entreprises artisanales mettent en évidence des caractéristiques similaires à celles des TPE (Picard, 2006). Pourtant, une dimension distingue les artisans : la nature de l'offre (Thévenard-Puthod et Picard, 2013). L'adossement de l'activité à un métier artisanal, c'est-à-dire à un ensemble de savoirs, de savoir-faire, voire de savoir-

¹ Les repérages quantitatifs des PME regroupent des entreprises employant moins de 250 personnes et réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions d'euros ou un bilan n'excédant pas 43 millions d'euros. De ce point de vue, les entreprises artisanales appartiennent incontestablement à la catégorie des PME.

être, signifie que l'offre est essentiellement composée de produits-services sur-mesure. La part d'éléments d'offre standardisés, délibérément maintenue à un faible niveau, y compris dans les entreprises technologiques, préserve la typicité de l'artisanat.

L'entrepreneuriat, la démarche stratégique et le profil d'entrepreneur

La démarche entrepreneuriale s'appuie sur quatre piliers : l'opportunité d'affaires, l'innovation, l'organisation et la valeur ajoutée (Verstraete et Fayolle, 2005). Les récentes évolutions de certaines branches de l'artisanat placent le secteur au cœur du changement. Le bâtiment, les services et certains métiers de bouche sont transformés par les mutations technologiques et règlementaires. Après avoir longtemps subi les changements environnementaux, les jeunes artisans anticipent en réinventant leurs métiers : groupements d'artisans, coopératives d'achats, offre en ligne, montée en compétence en gestion.

Progressivement, l'artisanat s'imprègne de la démarche entrepreneuriale. Pour autant, peut-on assimiler l'artisan à un entrepreneur ?

Nombre de jeunes artisans et néo-artisans (issus d'autres secteurs d'activités comme l'industrie ou la fonction publique) apparaissent très attachés à la qualification « *d'artisan* » synonyme de plusieurs attributs que l'on ne retrouve pas chez l'entrepreneur :

- *L'implication du dirigeant dans l'activité productive*
- L'artisan est d'abord un productif et c'est pour cela qu'il choisit ce secteur. L'activité managériale et entrepreneuriale peut être confiée à un collaborateur ;
- *Les pratiques professionnelles inspirées de la tradition en vue de maintenir la stabilité*
- La réalisation des métiers autour de l'articulation tradition/innovation s'est placée au cœur des préoccupations depuis une dizaine d'années. Mais aujourd'hui, le clivage entre les "technologistes" et les "traditionnels" perd en acuité, chacun ayant installé sa posture. Le choix d'orientation d'entreprise découle d'une seule volonté stratégique.
- *Le lien environnemental avec une clientèle éloignée des logiques d'opportunité de marché*
- Le souhait de ne pas affronter les rivalités concurrentielles, de ne pas relever le défi du projet entrepreneurial répond à une tendance forte.

Finalement, l'artisan n'est pas nécessairement un entrepreneur au sens de l'engagement entrepreneurial. Cette terminologie s'applique plus à certains profils d'artisans qu'à une tendance forte de l'évolution sectorielle.

Conjointement à l'adhésion à une communauté d'affiliation de l'artisanat, se pose la question de la posture de recherche adoptée par les travaux consacrés à ces entreprises. L'observation de l'artisan et de son entreprise ne signifie pas qu'il y ait émergence naturelle d'un champ de recherche. Les auteurs qui dédient leurs recherches à l'artisanat tendent à élaborer des concepts et des notions soulignant des spécificités sectorielles. La question d'un positionnement distinctif de ces recherches par rapport aux domaines des PME et de l'entrepreneuriat sous-tend ces réflexions. La clarification du statut de l'artisanat en tant que champ de recherche en construction ou simple objet de recherche particulier faciliterait l'appartenance académique. L'apport de notre travail vise à proposer des éléments de réponse à cette question.

1.2 Les entreprises artisanales : objet de recherche et/ou champ de recherche ?

Nous sommes ainsi conduits à formuler une question centrale pour notre réflexion: l'artisanat, le secteur artisanal, constitue-t-il un champ de recherche spécifique ?

La dénomination "secteur artisanal" couvre simultanément un champ institutionnel et un champ professionnel caractérisé par la diversité des métiers : pourrait-on alors parler de champ sociétal ? Mais peut-on approcher l'artisanat en tant que champ de recherche ? La question de la délimitation d'un champ d'analyse apparaît délicate. A titre de référence comparative, Castagnos et *al.* (1997) traitent des difficultés de tracer les limites du domaine de la stratégie en soulignant son "nomadisme", la "pluralité des discours", et suggérant d'en dégager les repères à travers les thèmes traités. Olivier Torrès (1997, 1998) mène une démarche similaire, celle de la délimitation du champ de recherche PME. Il fait émerger des directions antagonistes : spécificité vs diversité, universalité vs contingence, pour conclure par un plaidoyer "en faveur d'une approche contingente de l'objet PME" (1997).

Pourtant, l'intérêt de retenir l'artisanat comme domaine d'investigation scientifique reçoit une triple justification (Torrès, 1998) : empirique, méthodologique, théorique.

D'un point de vue **empirique**, l'artisanat représente un champ d'analyse étendu, en nombre d'entreprises (1,1 million en France) (ISM, 2014), avec une progression conséquente en effectifs salariés et non salariés au cours de la décennie 2000-2010.

En matière **méthodologique**, l'artisanat constitue un outil d'analyse des secteurs et des territoires. Secteur attractif, représentant 30 % des créations annuelles d'entreprises, il met en lumière une diversification des profils d'entrepreneurs. Si les évolutions sectorielles apparaissent contrastées, une analyse affinée présente un panorama des secteurs et métiers en extension ainsi que les mutations sectorielles. Il ouvre également vers une approche écosystémique originale par un maillage relationnel dense où se rejoignent artisans, acteurs institutionnels et territoriaux et divers types d'entreprises.

Par ailleurs, l'artisanat fonde souvent le socle des dynamiques économiques territoriales.

Une portée **théorique** ? L'artisanat est-il objet d'analyse ?

Ici réside le cœur de la réflexion : quels fondements théoriques permettent de considérer l'artisanat comme objet et/ou champ de recherche ? On est conduit à rechercher les éléments de la légitimité de l'artisanat en tant que champ de recherche.

La légitimité d'un domaine de recherche repose sur l'existence d'un cadre conceptuel (Shane et Venkatamaran, 2000, p. 217) "qui explique et prévoit un ensemble de phénomènes empiriques qui ne

sont pas expliqués ou prévus par un cadre conceptuel qui existe déjà dans d'autres champs"². Boissin et *al.* (2002, 2008) proposent une intéressante démarche de légitimation scientifique en opérant un croisement entre deux niveaux d'intentionnalité face à deux ensembles d'acteurs.

Selon l'approche de ces auteurs, légitimité et légitimation relèvent d'une "*interrogation sur les fins pratiques poursuivies par un auteur... dans le cadre d'une discipline ou d'un thème*" (Boissin et *al.*, 2008, p. 35). Il n'est pas pertinent de parler de discipline pour notre propos, mais on peut considérer que l'artisanat constitue ici le thème de référence.

Considérations sur l'intentionnalité	Les acteurs	Le corps social	La communauté scientifique
	Légitimité		
	Légitimation		

Source : Boissin et *al.*, 2008

Pour ces mêmes auteurs, corps social et corps scientifique sont à la fois déterminants et acteurs de l'action. Nous verrons qu'il est difficile de se référer à une véritable communauté scientifique en artisanat. En revanche, le corps social est vu à la fois comme commanditaire, notamment en matière de financement, mais aussi comme "réceptacle de la pensée scientifique" (Boissin et *al.*, 2008). Nombre d'études et de recherches sont en effet financées par le secteur artisanal et par ses instances représentatives. Mais en retour, l'artisanat formule une demande sociale conséquente vis-à-vis des chercheurs. Cette attente prend deux formes : d'un point de vue théorique, le secteur attend des chercheurs la définition d'un objet singulier : artisanat et entreprise artisanale. Par ailleurs, d'un point de vue pragmatique, les entrepreneurs artisans désirent obtenir et s'approprier des outils d'analyse et de gestion spécifiques.

La légitimité du champ exige des chercheurs du domaine de faire émerger des éléments sur lesquels fonder un cadre conceptuel intégrateur. On retrouve ici le dilemme spécificité/diversité du champ de la PME. Dans cette recherche, la question de la spécificité renvoie à la quête de particularités organisationnelles. Par ailleurs, la dimension de la diversité exige une organisation des différences en proposant des catégories particulières.

Ce programme renvoie au repérage des thèmes traités comme moyen de délimitation du champ scientifique (Castagnos et *al.*, 1997).

La légitimation de l'objet implique que les résultats qui sont attendus de la recherche puissent répondre à la demande des entrepreneurs artisans et des organisations professionnelles qui les représentent : c'est la question de l'actionnabilité de la recherche (Schmitt, 2004), particulièrement prégnante dans le domaine de l'artisanat. Car il s'agit alors de concilier deux conceptions de la

²That explains and predicts a set of empirical phenomena not explained or predicted by conceptual framework already in existence in other fields.

recherche (Avenier 2004), dont l'une vise à construire des savoirs **sur**³ l'artisanat comme objet d'étude, alors que l'autre cherche à élaborer des savoirs **pour** l'artisanat, en proposant des outils d'aide à la décision aux acteurs de l'entreprise artisanale. Le concept de "savoir actionnable légitimé" (Avenier, 2004) exprime la possibilité d'une convergence entre ces deux directions. La démarche de coconstruction de connaissance issue d'une collaboration entre chercheurs et objet de recherche constitue une forme d'intermédiation entre ces deux dimensions de la recherche. Une expérience intéressante et fructueuse dans ce type de démarche a été actionnée à l'initiative de l'Institut Supérieur des Métiers à travers la création du Réseau Artisanat Université®, qui a consisté à mettre en place des Clubs de Dirigeants dans différentes régions en France

Nos propos visent à tracer le cadre des conditions de la légitimité et de la légitimation vis-à-vis du corps social (Boissin et *al.*, 2008) de l'objet de recherche particulier que serait l'artisanat. Mais la question de la légitimité face au corpus scientifique demeure en suspens. Le tableau repris plus haut de Boissin et *al.* (2008) fait référence à la mobilisation de la scientométrie. Plus précisément, ces auteurs (2001; Castagnos et *al.*, 1997; Boissin et *al.*, 1999; Kraus et *al.*, 2010) se réfèrent à l'analyse bibliométrique comme moyen de structuration d'un champ de recherche - dans leur propos, celui de la stratégie et du management stratégique -. Aux termes de leurs apports, cette méthode scientifique " met en lumière la structure et le développement des champs scientifiques"⁴(Kraus et *al.*, 2010). Une approche bibliométrique pourrait permettre d'esquisser une "structuration intellectuelle de la thématique" (Servantie et *al.*, 2014) et par là-même d'un éventuel objet de recherche artisanat. Peut-on adopter une méthodologie impliquant la bibliométrie pour tenter de répondre à la question centrale : l'artisanat, objet *et/ou* champ ?

2. Protocole d'analyse de l'information : la démarche de traitement des données

2.1 Un contexte atypique

La bibliométrie s'inscrit dans le cadre général de la scientométrie, qui peut être définie comme l'étude quantitative de la recherche (Davis, 2001; Noyer, 1995; Polanco, 1998, cités par Vitari et *al.*, 2012). Dans la littérature mobilisant cette approche, l'analyse bibliométrique apparaît comme la méthodologie la plus fréquemment utilisée en sciences de gestion. Elle vise "à décrire la structure de la recherche académique à partir des références citées" (Guillot-Soulez et Soulez, 2004). Dans la pratique les chercheurs construisent leurs bases de données de référence adossées à une ou plusieurs revues scientifiques, en recensant les thèmes traités dans le corpus scientifique concerné, sur une période temporelle déterminée.

Dans notre poursuite de modalités de structuration d'un éventuel champ de recherche artisanat, nous sommes confrontés à deux difficultés majeures. La première réside dans la délimitation des frontières du champ, la seconde concerne son environnement référentiel.

³ Les soulignements sont repris de l'auteur cité en référence (Avenier, 2004)

⁴"highlight the structure and the development of scientific fields"

En premier lieu, les frontières du domaine de l'artisanat apparaissent difficiles à délimiter. A l'instar du domaine de la stratégie (Castagnos et *al.*, 1997), l'artisanat constitue un domaine souffrant simultanément de graves manques : sans domicile fixe, à savoir aucune revue dédiée, aucun territoire réservé ; à pluralité de discours ; livré au nomadisme ; à repérer par les thèmes traités. Dans la même perspective, Torrès (1997, 1998) conclut en soulignant que la recherche en PME est fondée sur un projet nécessairement flou et instable et dont les frontières sont nécessairement contingentes.

La seconde difficulté constitue un obstacle majeur dans une démarche méthodologique d'essence bibliographique : l'artisanat ne constitue la thématique centrale d'aucune revue scientifique. Les démarches menées par les chercheurs en marketing, en GRH, en stratégie, ne peuvent donc être poursuivies dans notre cas.

Toutefois, une base de données existe. L'Institut Supérieur des Métiers a construit un "Inventaire des publications sur l'Artisanat et la petite entreprise" (ISM, 2015) : ce document, le plus exhaustif possible, réunit les travaux de recherche et d'études relatifs à l'artisanat, à l'entreprise artisanale et plus généralement à la petite entreprise depuis l'année 2000 ; il fait l'objet d'une actualisation annuelle.

Mais surgit alors une troisième difficulté : la base de données est organisée selon trois critères : le domaine d'application, le champ thématique et le type de travaux. Les travaux sont au nombre de 10, incluant articles scientifiques, communications et actes de colloques, mais également des études et rapports. Les 7 champs thématiques, déclinés en sous-thèmes, renvoient tant au champ institutionnel -secteurs d'activité-, qu'à celui de l'entrepreneuriat - gestion de l'entreprise, innovation-. Enfin deux domaines d'application opèrent une distinction entre artisanat proprement dit et petite entreprise.

Trois forces infléchissent l'orientation de la base de données en raison du contexte dans lequel elle a été rédigée mais également des acteurs à l'initiative des études qui la composent.

Le prisme institutionnel est en premier lieu impulsé par l'ISM en tant qu'auteur de la synthèse, mais aussi porteur de projets d'études pour le compte d'autres acteurs économiques. Organisme immergé dans le monde de l'artisanat, l'ISM offre une lecture relativement complète, mais influencée par son rôle central dans la production de connaissances du secteur. Compte tenu de l'apport institutionnel recherché, le document ne s'attarde pas à préciser certaines sensibilités académiques, alors que les grands axes d'ordre économiques occupent une large place.

L'intentionnalité économique se traduit dans l'architecture des thématiques des travaux inventoriés. Le périmètre à la fois disciplinaire et thématique dépasse largement le cadre universitaire. La base de données recueille des travaux réalisés à la demande d'acteurs économiques selon les besoins du moment : changement de réglementation, situation économiques des entreprises, stratégie spécifique d'une organisation... Finalement, les travaux répertoriés dans la base présentent la mosaïque des intentions des acteurs liés au secteur ainsi que leur envergure nationale ou régionale.

La diversité des acteurs offre une croisée de postures d'abord *méthodologique*, mais plus largement *épistémologique*.

Sur le plan méthodologique, les études réalisées par des chercheurs, des organisations sectorielles ou bien des consultants n'empruntent pas les mêmes parcours. La variété dépasse la simple manipulation d'outils ; on évoque plutôt le déploiement terminologique et méthodologique écartant certaines problématiques qui ne concernent leur sphère professionnelle. Deux exemples permettent d'illustrer ce biais : un premier exemple concerne les chercheurs qui utilisent alternativement les notions de *Très Petite Entreprise*, *Petite Entreprise* ou *PME* pour évoquer l'entreprise artisanale. La base de données répertorie ces travaux dans la rubrique *Petite Entreprise*, alors que la plupart concernent des artisans. Les chercheurs ne se préoccupent que peu de cette distinction sectorielle dans la mesure où leurs préoccupations s'attachent à comprendre le fonctionnement des entreprises de taille restreinte. Un second exemple porte sur la confusion terminologique : ainsi la notion de proximité qui est évoquée dans le cadre du commerce de détails par les auteurs institutionnels et dans le cadre stratégique et relationnel par les auteurs universitaires.

Sur le plan épistémologique, les auteurs universitaires se distinguent des auteurs institutionnels dans la mesure où les premiers se placent dans une posture axiomatique, tandis que les seconds adoptent une démarche empirique afin de comprendre la réalité temporaire d'un phénomène.

Le fondement de la base de données apparaîtrait d'ordre institutionnel, alors que notre démarche exigerait une approche véritablement thématique. Toutefois, il ne semble pas opérationnel de procéder à un éclatement et une recomposition par catégories, car il convient de concilier simultanément la spécificité du domaine de l'artisanat, avec la diversité des apports. On retrouve, appliqué au champ de l'artisanat les antagonismes évoqués par Torrès (1997, 1998) dans la recherche de délimitation du champ de la PME.

L'analyse que nous proposons est donc adossée à des données hétérogènes dans leur fondement, malgré une convergence d'intérêt vers la compréhension du secteur de l'artisanat.

2.2 La bibliométrie sociétale comme outil d'analyse

Notre travail s'inscrit dans une lignée relativement large de recherches visant à border puis structurer une thématique disciplinaire (Servantie et al., 2014). Il convient de nous interroger sur le sens donné à notre travail par rapport aux contributions déjà existantes dans le domaine de l'analyse bibliométrique.

Historiquement, ce type de démarche a émergé au XIX^e siècle aux Etats-Unis avec des objectifs situés à mi-chemin entre l'évaluation bureaucratique de la recherche (Fabre, 2014) et le besoin scientifique de mesure de l'impact d'une discipline (Wouters, 2006 ; Pansu et al., 2013 ; Boissin et al., 1999). Pour certains, elle se présente comme un outil prospectif capable de témoigner de l'évolution d'un domaine de recherche (Trouvé, 1989) tandis que d'autres redoutent une mercantilisation de la recherche (Lamy et Shinn, 2006). Constituée en véritable corpus académique dans le domaine de la sociologie des sciences (Heilbron, 2002), la scientométrie est d'après M.G. Suraud (1996) « *fondée sur*

l'utilisation d'outils mathématiques, plus particulièrement sur l'analyse statistique de longues séries d'indices réputés objectifs ». Elle s'appuie sur l'analyse d'indicateurs bibliométriques.

Intégralement adossée à des corpus académiques, la scientométrie constituerait-elle un cadre satisfaisant pour notre recherche ? Pour répondre à cette interrogation, considérons quatre dimensions clés identifiées pour cerner la scientométrie et poser ses limites à travers la littérature :

- *les objectifs de la scientométrie*, à la fois descriptifs d'une discipline et évaluatifs du rythme de publication des chercheurs (Fabre, 2014) dépassent le cadre de notre recherche du fait même de la composition de notre base de données. Les auteurs que nous étudions n'appartiennent pas tous au corps universitaire de même que les publications ne s'inscrivent pas nécessairement dans le cadre de recherches scientifiques au sens strict. En revanche, notre objectif de qualification d'une discipline en constitution à partir d'éléments bibliographiques rejoint l'ambition de la scientométrie ;
- *les bases de données mobilisées* dans les indicateurs bibliométriques subissent de vives critiques en raison des biais qu'elles génèrent malgré leur prétendue objectivité (Bador et Lafouge, 2006). Pourtant, elles composent le cœur de l'analyse. Leurs détracteurs leur reprochent de procéder à un filtre à travers les revues qu'elles publient ou rejettent selon les classements (Leydesdorf, 2009). La covalorisation par des pairs de certaines revues met au ban des publications qui pourraient enrichir les domaines (Bourion et al., 2014). L'analyse que nous menons suit la même logique avec les mêmes travers dans la mesure où nous utilisons une base de données créée à des fins institutionnelles par une organisation sectorielle comme nous l'avons expliqué précédemment ;
- *la méthodologie d'analyse* de la scientométrie implique le déploiement de mesures quantitatives fondées sur l'information bibliographique (Van Leeuwen, 2004). Ce principe d'évaluation bibliométrique est adossé à la mesure de cocitations (Azar et Brock, 2008) entre chercheurs débouchant sur une estimation de valeur des recherches produites (Vitari et al., 2012, Kizaba, 2006). En ce sens notre démarche en diffère, puisque nous ne travaillons pas à partir d'éléments bibliométriques. Les administrateurs de l'ISM procèdent à des recherches de programmes et de restitutions d'études, de journée de recherches, ou encore de rencontres professionnelles pour nourrir le contenu de leur synthèse. Les éléments bibliographiques ne sont pas retracés dans notre base de données qui constitue en elle-même une bibliographie. En revanche, le traitement de données que nous effectuons consiste en une analyse qualitative de données quantitatives, puisque nous estimons la part des publications suivant la nomenclature que nous élaborons.

Nous adoptons ainsi un protocole méthodologique différent de la scientométrie, tout en mobilisant les mêmes outils techniques d'analyse des données ;

- *le contexte socio-temporel* semble marginalisé par la scientométrie qui offre une représentation à un moment donné, de type de productions sur un domaine particulier. Le contexte des recherches, les réseaux sociaux des chercheurs ainsi que la trajectoire de recherche qui conduit à afficher son appartenance à certaines communautés restent peu exploités par les indicateurs bibliométriques (Milard, 2011). Or la recherche naît d'un encastrement dans le milieu socio-culturel (Akrich et al., 2006). La diversité des sources recueillies dans la Synthèse des Travaux de l'ISM réduit considérablement ce risque, compte

tenu de la grande variété des travaux qui peuvent être rattachés à des événements endogènes ou exogènes au secteur. Ce document rassemble quinze ans de publications que nous avons analysées sur l'ensemble de la période 2000-2014, en isolant les années 2012-2014, afin de faire apparaître l'évolution de certaines thématiques et/ou types de publications. La trajectoire temporelle a ainsi été réintroduite en mettant en relief l'accélération de publications consacrées à certains thèmes. De ce point de vue, notre posture semble plus solide que celle proposée dans une approche scientométrique.

Finalement, nous qualifierons notre recherche de *bibliométrie sociétale* compte tenu de sa distinction vis-à-vis de la scientométrie. Nous procédons à une analyse de la synthèse de l'ISM qui constitue en elle-même une bibliographie. Le cadre des publications dépasse celui du monde universitaire, qu'il n'est pas ici question d'évaluer, pour s'ouvrir sur un ensemble de travaux émanant de multiples acteurs de la société.

2.3 Exploration de la base de données

Nous appuyons donc notre investigation sur l'Inventaire de l'Institut Supérieur des Métiers (ISM, 2015), sans en modifier l'ossature générale. Trois catégories ont été retenues aux fins d'opérer une présentation structurée des 700 publications dénombrées durant la période 2000-2014. Chacune des publications fait l'objet d'un bref résumé.

- Le premier élément de clivage réside dans la distinction de champs thématiques, au nombre de 7 : perspectives historiques et économiques, secteurs d'activité, formation-apprentissage-emploi, création-transmission-reprise, gestion de l'entreprise, innovation, entreprises et territoires. La base de données ISM détaille chacun de ces champs en plusieurs sous-catégories.
- Le deuxième élément de structuration éclate chaque champs et sous-champs thématiques en deux domaines, en distinguant d'une part les travaux traitant spécifiquement de l'artisanat de ceux consacrés à la petite entreprise.
- Enfin, la troisième caractéristique distingue les travaux selon leur type, classés selon dix items : articles scientifiques, ouvrages de recherche, communications et actes de colloques, thèses, mémoires, études nationales, études régionales, rapports et synthèses nationaux, rapports et synthèses régionaux, autres. Notons qu'à la différence des deux modalités de classement précédentes, ce dernier élément n'apparaît pas comme catégorie structurante visible dans la présentation de l'inventaire ISM, mais simplement en note à la suite de chaque résumé des travaux recensés.

La démarche d'exploration de la base de données a suivi trois étapes.

Le premier niveau a consisté à dénombrer et classer les travaux selon leur type : un clivage quantitatif a ainsi été opéré par catégorie. Par la suite, on sera amené à distinguer les publications de type académique (articles scientifiques, ouvrages...) des apports institutionnels (rapports, synthèses...).

Dans un deuxième temps, nous avons distribué les différents items travaux selon les sept champs thématiques, sans entrer dans le détail des sous-champs.

Une troisième étape a consisté à opérer des concentrations, en omettant certains types de travaux quantitativement moins significatifs afin de faire apparaître les parts respectives des productions académiques et institutionnelles.

Transversalement à ce cheminement, nous avons réalisé quelques clivages temporels, en isolant la période 2012-2014. Nous avons cherché à faire apparaître d'éventuelles évolutions des types de travaux et de leur rythme de leur publication, mais également des thématiques préférées.

3. Résultats et discussion

3.1 La nature des travaux

L'investigation sur la nature des travaux exige une double classification : par type de travaux et par catégories thématiques.

La diversité des travaux

On classe ici, selon leur type, les 700 documents recensés par l'Inventaire des Publications (ISM, 2015). Un premier ensemble regroupe les publications de type académique, le second recouvrant les productions que nous qualifions d'institutionnelles (nous isolons la catégorie "Autres").

Alors même que le principe de constitution de la base de données est d'essence institutionnelle, une lecture rapide du tableau amène à constater la forte proportion de publications académiques : elles représentent 67 % du total, les articles scientifiques tenant la première place à la fois des publications académiques et de l'ensemble des travaux. Notons que la mise en place du Réseau Artisanat Université® a stimulé la production de travaux dans nombre de centres de recherche ce qui apparaît avec clarté à la lecture des listes d'auteurs référencés dans l'inventaire ISM.

Tableau 1. Classement des publications par type de travaux – Période 2000-2014

Types de travaux	Nbre	% ⁵	% ⁶	Types de travaux	Nbre	% ¹	% ²
Travaux "académiques"				Travaux "institutionnels"			
Articles scientifiques	190	40.5	27,1	Etudes nationales	97	42	13,9
Ouvrages Recherche	43	9.2		Etudes régionales	31	13.5	
Communications	180	38.4	25,7	Rapports nationaux	44	19	6,3
Thèses	39	8.3		Rapports régionaux	15	6.5	2,1
Mémoires	17	3.6					
<i>Total "académique"</i>	469	100		<i>Total "institutionnel"</i>	231	100	
				Autres	44	19	
Total général 700							

⁵ En pourcentage du total de la catégorie.

⁶ En pourcentage du total des travaux

En matière institutionnelle, les études nationales arrivent en première place de leur catégorie, et en troisième de l'ensemble. On peut par ailleurs remarquer le faible intérêt porté par l'échelon régional à la réalisation de travaux relatifs aux territoires, alors même que les entreprises de petite taille structurent le maillage économique des régions.

La singularité des thématiques

La seconde classification opérée à partir de la base de données concerne les thématiques. Nous avons mentionné plus haut les 7 champs thématiques retenus pour la construction de la base de données. On peut s'interroger sur la cohérence entre les différents items constituant cette liste.

Les deux premiers, Perspectives historiques et économiques et Secteurs d'activité relèvent d'une approche que l'on peut qualifier de descriptive. Deux autres champs sont à relier à des domaines d'analyse : Gestion de l'entreprise et Entreprises et territoires, ce dernier renvoyant à l'analyse des phénomènes de proximité. Enfin, trois thématiques : Formation-Apprentissage-Emploi, Création-Transmission-Reprise, Innovation, relèvent d'approches plus opérationnelles.

Cette apparente complexité est justifiée par la posture pragmatique des constructeurs de la base, confrontés à nombre de publications se rattachant à ce domaine flou qu'est l'artisanat, aux frontières difficiles à délimiter, et à pluralité de discours (Castagnos et *al.*, 1997). D'où la liste des thématiques retenue par les auteurs de la base pour opérer un classement des publications de type à la fois académique et institutionnel et de nature tant opérationnelle qu'analytique.

Le tableau 2 recense les publications selon les 7 thématiques pour l'ensemble de la période⁷. On isole ensuite les informations concernant les trois dernières années, aux fins de faire apparaître une évolution éventuellement significative.

Sur l'ensemble de la période, Gestion occupe le premier rang en nombre de publications, la deuxième place revenant, avec un cinquième du total des travaux, au thème Perspectives. Les Secteurs arrivent en troisième position, à 18,9 %. Ces deux derniers champs ont longtemps constitué le socle traditionnel des publications dédiées à l'artisanat : ils représentent ensemble près de 40 % du total.

Les questions d'emploi et de formation n'apparaissent retenir qu'un intérêt limité : pourtant, la transmission des savoir-faire et des savoir être constitue un principe fondateur caractéristique du monde de l'artisanat.

⁷ Dans les commentaires qui suivent, nous désignons les différents champs thématiques par le premier terme de leurs intitulés respectifs, sans reprendre chacun dans sa totalité, afin de ne pas alourdir le texte.

Tableau 2. Classement des publications par thématique – Période 2000-2014

Champs thématiques	Période globale		Période 2012-2014	
	Nombre de publications	% du total des publi.	Nombre de publications	% du total des publi
Perspectives historiques et économiques	140	20	22	12.1
Secteurs d'activité	132	18.9	45	24.7
Formation-Apprentissage-Emploi	61	8.7	22	12.1
Création-Transmission-Reprise	108	15.4	27	14.8
Gestion de l'entreprise	187	26.7	42	23.1
Innovation	40	5.7	13	7.1
Entreprises et territoires	32	4.6	11	6.1
Ensemble	700	100	182	100

Enfin, le thème du territoire n'apparaît que peu traité, alors même que l'ancrage territorial représente un atout stratégique majeur pour les entreprises de petite dimension.

L'examen de la seule période 2012-2014 fait apparaître des infléchissements par rapport aux tendances globales. En premier lieu, on constate une accélération du rythme de publication : de 2000 à 2011, le nombre de publications, tous types confondus, est en moyenne de 43 par an. Sur la période 2012-2014, il s'élève à 60 travaux annuels, soit un taux d'accélération de près de 40 %.

En ce qui concerne la répartition selon les thématiques, le thème Secteurs prend la première place sur la période la plus récente, avec 24,7 % du total des publications, dépassant Gestion qui arrive en deuxième position, avec toutefois un faible écart entre les deux. La troisième place revient sur la période récente à Création. On peut estimer que les questions liées à la transmission ou à la reprise de nombre d'entreprises artisanales dont les dirigeants arrivent à l'âge de la retraite, amène tant les auteurs académiques que les organismes institutionnels à explorer ce domaine.

Nous avons noté plus haut l'intérêt apparemment relatif porté au thème Formation. On remarque que 22 publications traitent ces sujets durant la seule période 2012-2014 : il s'ensuit que ce domaine a vu s'accroître de 50 % le nombre de travaux au cours de la période la plus récente. En revanche la thématique Perspectives, plus généraliste, apparaît en perte de vitesse dans la hiérarchie des préférences pour les sujets traités. Le clivage temporel permet donc de pointer l'évolution de certaines thématiques.

Il convient d'approfondir ces premiers résultats en croisant les informations concernant les types de travaux avec l'approche par les thématiques.

3.2 Le périmètre des thématiques

Notre propos général vise à poser la question de la légitimité de l'artisanat en tant que champ de recherche. A cet effet nous mobilisons les informations retirées de la base de données en opérant un croisement entre deux des catégories -les sept Champs thématiques- et deux types de travaux académiques -Articles scientifiques et Communications et Actes de Colloques-.

Le tableau 3A (présenté en annexe 2) considère le poids des publications académiques, évalué par la somme des Articles scientifiques et Communications et Actes de colloques dans le total des publications de chaque thématique sur l'ensemble de la période de référence.

Une première remarque s'attache à l'évaluation globale : ces deux types de publications regroupent près de 53 % du total des travaux, alors que le classement de la base comporte 10 items.

Explorons les résultats pour chaque thématique : le classement général du tableau 2 faisait apparaître, pour l'ensemble de la période et l'ensemble des travaux, une hiérarchie entre Gestion, Perspectives, Secteurs. Cet ordre est significativement modifié lorsque l'on considère les parts respectives des articles et des communications dans le total des publications, pour chacune des catégories. Le tableau 3, à partir d'un classement selon les rangs, permet de visualiser les thématiques émergentes.

Tableau 3. Les thématiques émergentes – Période 2000-2014

1	2	3	4	5	6
Champs thématiques	Nombre total de publi.	Articles /Total publi.	Commun. /Total publi.	Articles + Commun. /Total publi.	Articles + Commun. /Total publi.
		Rang	Rang	en %	Rang
Perspectives historiques et économiques	140	4	5	41.4	4
Secteurs d'activité	132	7	3	34.1	7
Formation-Apprentissage-Emploi	61	5	7	36.1	6
Création-Transmission-Reprise	108	2	2	71.3	2
Gestion de l'entreprise	187	3	1	66.9	3
Innovation	40	1	6	75	1
Entreprises et territoires	32	6	4	40.6	5
Ensemble	700			52.8	

La colonne 3 de ce Tableau 3 opère un classement des champs thématiques selon le pourcentage du nombre d'articles scientifiques par rapport au total des publications du thème considéré. Ainsi, le rang 1, tenu par Innovation, correspond au taux de 57.5 % (Cf. Tableau 3A) représentant la part des articles scientifiques dans l'ensemble des publications de cette thématique. La colonne 4 donne l'information similaire pour les communications et actes de colloques.

Pour les articles scientifiques, la thématique Innovation occupe la première place, la deuxième est tenue par le thème Création, la troisième revenant à Gestion.

En ce qui concerne les communications, Gestion reprend la première place, Création conserve la deuxième, et la troisième est prise par Secteurs. En revanche, le thème Innovation, en tête pour les articles scientifiques, ne vient qu'en sixième position pour les communications.

Si l'on complète ces informations en considérant le total de ces deux types de travaux (colonne 5), on constate que la thématique Innovation retrouve le premier rang : 75 % des publications sont concentrés en articles et communications. En deuxième place, stable sur les trois évaluations se positionne Création, le troisième rang, à près de 67 % étant détenu par Gestion.

Cette approche par les thématiques laisse entrevoir une évolution dans l'ensemble des publications relevant de la base de données Artisanat. Rappelons que, du seul point de vue quantitatif global (cf. Tableau 2), la hiérarchie des thèmes privilégiés s'établissait : Gestion-Perspectives-Secteurs. Cette trilogie connaît une évolution notable lorsque l'on considère seulement deux des types de publications, qui sont les plus significatifs du point de vue académique : articles et communications. Un nouvel ordre apparaît (colonne 6, Tableau 3) : Innovation-Création-Gestion. Enfin, si le focus est dirigé sur les seuls articles scientifiques, la même répartition apparaît. En revanche, l'ordre ne sera pas similaire pour les communications (colonne 4, tableau 3).

L'analyse de la période la plus récente est-elle susceptible de confirmer cette tendance ?

L'évolution des thématiques préférées par les auteurs au cours de la période 2012-2014 apparaît dans les tableaux 4 et 4A (celui-ci en annexe), élaborés d'une manière analogue à celle suivie pour les tableaux 3 et 3A, qui retraçaient l'ensemble de la période 2000-2014.

Une première remarque concerne l'évaluation globale : la part du couple articles scientifiques/communications dans le total des travaux s'élève à 45,6 % (tableau 4), en recul par rapport à la période globale. Toutefois, on constate le poids nettement plus fort des articles par rapport aux communications au cours des années les plus récentes, tendance que l'on peut considérer comme répondant aux requis du corpus scientifique.

Tableau 4. Les thématiques émergentes – Période 2012-2014

1	2	3	4	5	6
Champs thématiques	Nombre total de publi.	Articles /Total publi.	Commun. /Total publi.	Articles + Commun. /Total publi.	Articles + Commun. /Total publi.
		Rang	Rang	en %	Rang
Perspectives historiques et économiques	22	4	4	36.4	5
Secteurs d'activité	45	7	5	22.2	7
Formation-Apprentissage-Emploi	22	5	2	40.9	4
Création-Transmission-Reprise	27	2	6	70.4	2
Gestion de l'entreprise	42	3	1	54.7	3
Innovation	13	1	-	76.9	1
Entreprises et territoires	11	5	3	36.4	5
Ensemble	182			45.6	

Une approche plus détaillée des classements ne laisse apparaître que peu de différence par rapport à la période globale. Le triptyque Innovation-Création- Gestion occupe une position similaire à celle apparue pour les années 2000-2014. Remarquons toutefois que pour les Communications et Actes

de colloque, la thématique territoriale prend rang, mais il faut souligner que la production scientifique de cette thématique reste très faible en quantité.

La conclusion relative au total articles+communications pour les années les plus récentes reste donc la même que pour l'ensemble de la période de référence.

Au total, les conclusions retirées de l'examen des thématiques tant sur l'ensemble de la période que pour les années les plus proches, sont convergentes.

Castagnos et *al.* (1997) estiment qu'un moyen de délimitation d'un champ scientifique s'opère par le repérage des thèmes traités : la trilogie mentionnée ci-dessus conduirait à proposer comme premiers repères du domaine Artisanat : l'innovation, les questions liées à la création et transmission d'entreprises, et enfin les approches en gestion. Peut-on alors mentionner que les thématiques considérées comme constituant le corpus fondateur du domaine Artisanat, à savoir Perspectives historiques et économiques et Secteurs d'activité, voient leur poids relatif s'amenuiser lorsqu'il s'agit de délimiter un éventuel champ de l'Artisanat ?

Convient-il donc de proposer les thématiques émergentes comme éléments d'un cadre conceptuel intégrateur pour la délimitation du champ de recherche Artisanat ? On comprend que, dès lors, la spécificité du domaine Artisanat disparaîtrait, gommant toute la diversité et l'intérêt même de la définition d'un objet, sinon d'un champ de recherche singulier. La prise en considération du corpus social spécifique au monde de l'artisanat pourrait contribuer à lever ces incertitudes.

3.2 La légitimation d'un domaine

L'exploration des thématiques structurantes de la base de données ISM visait à pointer les éléments de légitimité du domaine Artisanat. Nous nous intéressons ici à la légitimation, c'est-à-dire à la capacité des chercheurs à répondre à la demande du corps social, constitué par les entreprises artisanales et les institutions qui les représentent.

A cet effet, nous procédons à une double démarche de concentration parmi les données de la base de référence, d'une part selon la nature des travaux, d'autre part selon le type de publications. Le processus est décliné pour les sept thématiques.

La concentration par nature opère une distinction entre productions académique et institutionnelle. La concentration par types vise à retenir les catégories de travaux quantitativement les plus significatives : pour la production académique, il s'agit des Articles scientifiques et des Communications et Actes de colloques. Etudes nationales et Rapports nationaux rendent compte pour leur part de la production institutionnelle.

Tableau 5. Thématiques émergentes par concentration – Période 2000-2014

Publications Thématiques	Production académique			Production institutionnelle			Total Publica- tions
	En % de la product. académique		Nbre total Publicat. Académ	En % de la product. institutionnelle		Nbre total Publicat. Institutio	
	Articles Scientif.	Comm. et Actes de Colloque		Etudes Nationa- les	Rap- ports Natio- naux		
	Rang	Rang	Rang	Rang	Rang	Rang	
Perspectives hist. et économiques	4	5	3	3	1	2	119
Secteurs d'activité	7	1	4	1	6	1	123
Formation-Apprent-Emploi	3	6	6	5	3	4	57
Création-Transmis.-Reprise	2	3	2	2	2	5	107
Gestion de l'entreprise	5	2	1	3	5	2	184
Innovation	1	7	5	≈*	-	7	38
Entreprises et territoires	6	4	7	6	4	6	28
Total							656⁸

* non significatif

Les résultats tirés de la concentration des travaux académiques ne diffèrent pas significativement de la hiérarchie qui a émergé de l'approche par les thématiques, traitée dans le paragraphe précédent, qu'il s'agisse du nombre total des travaux, ou des seuls articles scientifiques (Cf. Tableau 5A en annexe). Toutefois, le champ thématique Secteurs tient la première place des communications, alors qu'il vient au dernier rang de la catégorie articles scientifiques. Les "publiants" qui s'intéressent à cette thématique éprouveraient-ils des difficultés à faire évoluer une communication vers un article publiable en revue scientifique ? Précisons que l'Inventaire ISM n'apporte aucune indication quant à la section universitaire concernée : les travaux peuvent relever de différentes spécialités comme l'histoire, la sociologie, le droit, la géographie ou encore la gestion.

L'analyse des résultats concernant la production institutionnelle indique une toute autre tendance : en nombre total de publications, Secteurs arrive en tête, suivi de Perspectives, Gestion étant *ex aequo* à ce rang.

Si l'on considère chacun des types de travaux institutionnels, Secteurs occupe également le premier rang des études nationales, avec un écart significatif de plus de 19 points avec Création (Cf. Tableau 5A en annexe), Gestion venant à la suite. En revanche, Perspectives arrive en tête des rapports nationaux, alors que Secteurs est relégué en bas de classement. Création et Formation occupent respectivement les deuxième et troisième places.

⁸ Le nombre total de publications est différent de celui du Tableau 1, car la catégorie « Autres » n'est pas retenue ici.

Tant en nombre total de publications que pour les études nationales, le diptyque Secteurs-Perspectives semble émerger : ces thématiques, traditionnelles en Artisanat, constituent le socle des publications institutionnelles, talonnées toutefois par Gestion.

Mais si l'on considère la seule catégorie rapports nationaux, cette estimation est remise en cause. Perspectives prend la première place, suivi par Création et Formation. De ces résultats divergents, on peut en déduire que, d'une part le corps social de l'Artisanat, constitué par les artisans et les organisations professionnelles, est très concerné par les évolutions de leur domaine propre : d'où la concentration des études nationales sur les thématiques Perspectives et Secteurs. Mais d'autre part, ces mêmes évolutions conduisent à multiplier les rapports nationaux, visant à faire le point sur des thèmes qui peuvent apparaître vitaux pour l'Artisanat : les questions de création-transmission et celles liées à l'emploi. Autrement dit, celles qui concernent les ressources et les relations humaines du corpus social, voire sociétal, de l'Artisanat, une dimension fondatrice du secteur dans son ensemble.

La période la plus récente, 2012-2014 confirme-t-elle ces premières conclusions ?

L'ordre des préférences des thématiques traitées par des publications académiques sur la période 2012-2014 est sensiblement le même que pour l'ensemble de la période de référence en nombre total de publications. En revanche, le classement selon les articles scientifiques inverse l'ordre entre Innovation et Création, mais surtout fait émerger Secteurs en troisième position. Nous remarquons plus haut pour l'ensemble de la période, une éventuelle réticence des auteurs à transformer une communication en article. La période la plus récente semblerait donc infirmer ce commentaire.

La hiérarchie selon les communications fait apparaître en troisième position la thématique Territoire, classée pour la première fois. Même si le nombre de travaux reste faible, l'intérêt récent pour ce domaine mérite d'être souligné.

L'examen des résultats portant sur la production institutionnelle des dernières années ne bouleverse pas les classements constatés pour l'ensemble de la période. Tout au plus peut-on souligner que, si le thème Perspectives reste dominant pour la catégorie rapports nationaux, la part de cette thématique recule, tant en nombre total de publications qu'en études nationales. Sur cette période 2012-2014, les études nationales concernent soit les Secteurs, soit le thème Emploi-Formation. On peut avancer ici l'hypothèse que les difficultés éprouvées par le secteur du Bâtiment a conduit les organisations professionnelles à piloter et susciter des études pour mener une réflexion sur les évolutions de ces activités.

Tableau 6. Thématiques émergentes par concentration - Période 2012-2014

Thématiques	Publications		Production académique		Production institutionnelle		Total Publications
	En % de la product. académique		Nbre total Publicat. Académ	En % de la product. institutionnelle		Nbre total Publicat. Institutio	
	Articles Scientif.	Comm. et Actes de Colloque		Etudes Nationales	Rapports Nationaux		
	Rang	Rang	Rang	Rang	Rang		
Perspectives hist. et économiques	5	5	3	6	1	4	20
Secteurs d'activité	3	4	3	1	5	1	39
Formation-Apprent-Emploi	6	1	6	2	3	3	20
Création-Transmis.-Reprise	1	6	2	5	2	5	26
Gestion de l'entreprise	4	2	1	3	4	2	41
Innovation	2	-	5	-	-	-	13
Entreprises et territoires	7	3	7	4	-	6	10
Total							169

Au total, la démarche de concentration, visant à asseoir la légitimation de thématiques ne fait pas apparaître de résultats fondamentalement différents de ceux constatés pour la légitimité. Toutefois, il convient de souligner l'émergence significative de la thématique Secteurs d'activité, qui connaît une évolution dans la période la plus récente vers un certain académisme des travaux (passage des communications vers les articles).

Les publications institutionnelles retiennent le diptyque Secteurs-Perspectives en tant que thématique privilégiées, avec toutefois la perte de poids de ce dernier thème dans la période la plus récente.

Conclusion

La conclusion amène à questionner les deux éléments constitutifs du titre de la contribution.

Approche bibliométrique. Le contexte atypique du domaine d'étude interdit de fait une véritable démarche bibliométrique, compte tenu des frontières floues du champ artisanat, et de l'absence de revue(s) scientifique(s) dédiée(s). Notre travail connaît donc une limite : nous nous référons à l'analyse scientométrique, qui pose la dimension quantitative comme fondement de l'investigation. On peut nous objecter que notre méthodologie n'est pas de type quantitatif. Toutefois, l'existence d'une véritable base de données et l'adoption d'une démarche d'analyse qualitative de données quantitatives permet une approche que l'on peut qualifier de bibliométrie sociétale. A l'instar d'une

démarche bibliométrique, elle vise à pointer les éléments délimitant un champ de recherche spécifique.

Un champ de recherche. Nous avons questionné l'existence d'un champ de recherche Artisanat à travers une double interrogation.

La première concerne la légitimité, que nous avons recherchée à travers des thématiques émergentes : Innovation, Création et transmission, Gestion d'entreprise sont ainsi apparues. Elles traduisent une légitimité académique, mais le rapport au corps social artisanal est très diffus. Aux termes de l'approche de Boissin et *al.* (2008), la légitimité vis-à-vis du corps social apparaît contestable. On peut certes alléguer que l'innovation en artisanat présente un caractère particulier (Brechet et *al.*, 2008), de même que les questions de transmission (Mahé de Boislandelle et Estève, 2015). Il en résulte néanmoins que la spécificité d'un domaine artisanat fondé sur ce triptyque ne soutient pas l'hypothèse de la délimitation d'un champ de recherche propre.

La seconde interrogation s'attache à la légitimation, que nous avons testée à partir d'un procédé de concentration des données de la base de référence. Dans cette approche, les thématiques Secteurs d'activité et Perspectives historiques et économiques, domaines plutôt traditionnels des travaux en artisanat, apparaissent significatives. En particulier, Secteurs d'activité semble assumer une légitimation vis-à-vis de la communauté scientifique (Boissin et *al.*, 2008), dans la mesure où les travaux rattachés à cette thématique évoluent vers un accroissement de la production académique. Mais, plus loin, la légitimation vis-à-vis du corps social apparaît forte, répondant à la demande des entreprises et des organisations professionnelles. C'est ici la question de l'actionnabilité de la recherche (Schmitt, 2004) qui est en jeu.

Dès lors, ne pourrait-on proposer de conditionner la délimitation, sinon d'un champ de recherche, mais du moins d'un objet de recherche artisanat à la présence dans les publications, tant académiques qu'institutionnelles, d'une dimension de "savoir actionnable légitimé" (Avenier, 2004). La particularité de l'objet tiendrait alors à une conjonction entre des thématiques, communes à d'autres domaines, et une démarche de coconstruction de connaissances spécifique à l'artisanat. Dans cette perspective, l'hypothèse d'un objet de recherche singulier Artisanat apparaît soutenable.

Annexes

Annexe 1. Éléments de réglementation

Un **artisan** est officiellement reconnu comme tel, s'il justifie soit d'un diplôme ou d'un titre homologué dans le métier exercé, soit d'une immatriculation au Répertoire des Métiers pendant au moins six ans.

Un artisan devient **maître-artisan** lorsqu'il peut justifier de 10 années d'immatriculation au Répertoire des Métiers, soit lorsqu'il est titulaire du brevet de maîtrise dans le métier exercé après 2 ans de pratique professionnelle.

Un **maître d'apprentissage** confirmé est reconnu disposer des qualités pédagogiques et des compétences nécessaires pour former les apprentis. Ce titre est délivré par les chambres des métiers et de l'artisanat. le titre d'**artisan d'art** est attribué à l'artisan dont l'activité est répertorié dans la classification des métiers d'art. Ce titre est délivré par les chambres des métiers et de l'artisanat.

Source : www.artisanat.fr

Le décret du 2 avril 1998, modifié par le décret du 2 juillet 2015, relatif à la qualification artisanale et au répertoire des métiers considère que les personnes physiques et les dirigeants sociaux des personnes morales peuvent se prévaloir de la qualité d'artisan dès lors qu'ils justifient d'un certificat d'aptitude professionnelle ou d'un brevet d'études professionnelles, ou d'un titre homologué ou enregistré lors de sa délivrance au répertoire national des certifications professionnelles, dans le métier, ou d'une expérience professionnelle de trois ans minimum dans le métier.

L'entreprise artisanale ne doit pas employer plus de 10 salariés (ne sont pas comptés le conjoint non salarié, les apprentis et les aides familiaux). Lorsque le seuil de 10 salariés est franchi, l'entreprise peut demeurer inscrite au Répertoire des Métiers. La loi du 18 juin 2014 relative à l'artisanat au commerce et aux très petites entreprises permet ainsi à toute entreprise artisanale, dont les effectifs dépassent le seuil de dix salariés de demeurer immatriculée au répertoire des métiers, sous certaines conditions.

Source : <http://www.lesmetiersdugout.fr> – site internet de la CGAD, organisation professionnelle de l'artisanat

Annexe 2. Tableaux

Tableau 3A. Les thématiques par publications académiques

1	2	3	4	5	6
Champs thématiques	Nombre total de public.	Dont nombre d'articles	% des articles /Total	Dont nombre commun.	% des Comm. /Total
Perspectives historiques et économiques	140	33	23.6	25	17.8
Secteurs d'activité	132	15	11.4	30	22.7
Formation-Apprentissage-Emploi	61	14	23	8	13.1
Création-Transmission-Reprise	108	42	38.9	35	32.4
Gestion de l'entreprise	187	57	30.5	68	36.4
Innovation	40	23	57.5	7	17.5
Entreprises et territoires	32	6	18.7	7	21.9
Ensemble	700	190	27.1	180	25.7

Tableau 4A. Les thématiques par publications académiques - Période 2012-2014

1	2	3	4	5	6
Champs thématiques	Nombre total de public.	Dont nombre d'articles	% des articles /Total	Dont nombre commun.	% des Comm. /Total
Perspectives historiques et économiques	22	6	27.3	2	9.1
Secteurs d'activité	45	7	15.5	3	6.7
Formation-Apprentissage-Emploi	22	4	18.2	5	22.7
Création-Transmission-Reprise	27	18	66.7	1	3.7
Gestion de l'entreprise	42	13	30.9	10	23.8
Innovation	13	10	76.9	-	-
Entreprises et territoires	11	2	18.2	2	18.2
Ensemble	182	60	33.0	23	12.6

Tableau 5A. Concentration par types et thématiques

Publications Thématiques	Production académique			Production institutionnelle			Total Publica- tions
	En % de la product. académique		Nbre total Publicat. Académ	En % de la product. institutionnelle		Nbre total Publicat. Institutio	
	Articles Scientif.	Comm. et Actes de Colloque		Etudes Nationa- les	Rap- ports Natio- naux		
Perspectives hist. et économiques	38.4	29.1	86	45.4	39.4	33	119
Secteurs d'activité	27.3	54.5	55	66.2	14.7	68	123
Formation-Apprent- Emploi	45.2	25.8	31	38.5	23.1	26	57
Création-Transmis.- Reprise	46.7	38.9	90	47.1	35.3	17	107
Gestion de l'entreprise	37.7	45.0	151	45.4	21.2	33	184
Innovation	62.2	18.9	37	≈*	-	1	38
Entreprises et territoires	31.6	36.8	19	33.3	22.2	9	28
Total	40.5	38.4	469	51.9	23.5	187	656⁹

* non significatif

⁹ Le nombre total de publications est différent de celui du Tableau 1, car la catégorie « Autres » n'est pas retenue ici.

Tableau 6A. Concentration par types et thématiques - Période 2012-2014

Publications Thématiques	Production académique			Production institutionnelle			Total Publications
	En % de la product. académique		Nbre total Publicat. Académ	En % de la product. institutionnelle		Nbre total Publicat. Institutio	
	Articles Scientif.	Comm. et Actes de Colloque		Etudes Nationa- les	Rap- ports Natio- naux		
Perspectives hist. et économiques	42.8	14.3	14	16.6	66.6	6	20
Secteurs d'activité	50	21.4	14	68.0	8.0	25	39
Formation-Apprent-Emploi	36.3	45.4	11	55.5	11.1	9	20
Création-Transmis.-Reprise	81.8	4.5	22	25.0	50.0	4	26
Gestion de l'entreprise	43.3	33.3	30	54.5	9.1	11	41
Innovation	76.9	-	13	-	-	-	13
Entreprises et territoires	28.6	28.6	7	33.3	-	3	10
Total	54.0	20.7	111	53.4	17.2	58	169

Références

- AKRICH M., CALLON M., LATOUR B. (2006) *Sociologie de la traduction*. Mines ParisTech, 304 p.
- AVENIER M.J. (2004). L'élaboration des savoirs actionnables en PME légitimés dans une conception des sciences de gestion comme des sciences de l'artificiel. *Revue Internationale PME*, 17 (3-4), 13-42.
- AZAR O.H., BROCK D.M (2008) A citation-based ranking of strategic management journals. *Journal of Economics & Management Strategy*, 17 (3), 781-802.
- BADOR P., LAFOUGE T. (2006) La difficulté d'accéder aux adresse des chercheurs français dans les bases de données bibliographiques. *Documentaliste – Sciences de l'Information*, 43 (1), 28-35.
- BOISSIN J.P., CASTAGNOS J.C., GUIEU G., de LOOZE M.A. (1999). La structuration de la recherche francophone en stratégie : une analyse bibliographique. *Finance Contrôle Stratégie*, 2 (3), 63-85.
- BOISSIN J.P., CASTAGNOS J.C., GUIEU G. (2001). Ordre et désordre de la pensée stratégique. Dans A.C Martinet (dir), *Management stratégique : actualités et futurs de la recherche* (p. 27-44).
- BOISSIN J.P., CASTAGNOS J.C., GUIEU G. (2002). La légitimation scientifique : données du problème et instrumentation. *Sciences de la Société*, 55, 171-186.
- BOISSIN J.P., CASTAGNOS J.C., GUIEU G. (2008). Légitimation scientifique et communauté de chercheurs en management stratégique. Dans M. Le Berre et A. Spalanzani (dir), *Regards sur la recherche en Gestion. Contributions grenobloises* (p. 35-45). Paris, L'Harmattan.
- BOURION C., ANTOINE A., BOURNOIS F. (2014) La gestion des connaissances scientifiques par les classifications, les rankings et les listes. *Revue Internationale de Psychologie et de Gestion des Comportements Organisationnels*, 49, 263-286.
- BRECHET J.P., JOURNE-MICHEL H., SCHIEB-BIENFAIT N. (2008) Figures de la conception et de l'innovation dans l'artisanat. *Revue Internationale PME*, 21 (2), 43-73.
- CASTAGNOS J.C., BOISSIN J.P., GUIEU G. (1997). Revues francophones et recherche en stratégie. *Economies et Sociétés, Série S.G. 7-8* (23), 37-73.
- CHABAUD D., MESSEGHEM K. (2014), « ETI : au de-là des chiffres, une ambition ; Interview de Mohed Altrad », *Revue Française de Gestion*, V 7 n° 244, p 181-189.
- FABRE R. (2014) *Les indicateurs bibliométriques de l'IST et l'Innovation : que peut-on mesurer aujourd'hui ?* CNRS, Direction de l'Information Scientifique et Technique, 6 p.
- FOURCADE C., POLGE M. (2008), « L'artisan, le monsieur Jourdain de l'innovation ? », CIFEPME, Louvain-la Neuve.
- GUILLOT-SOULEZ C., SOULEZ S. (2004). Le concept d'innovation dans les recherches françaises en gestion des ressources humaines et en marketing : une analyse textuelle comparée. *La Revue des Sciences de Gestion : Direction et Gestion*. 39 (208-209), 13-27.
- HEILBRON J. (2002) La bibliométrie, genèse et usages. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 141 (1), 78-79.
- INSTITUT SUPERIEUR DES METIERS (2012), *Les exportateurs de l'Artisanat*, Rapport d'Etude, www.infometiers.org, 83 p.
- INSTITUT SUPERIEUR DES METIERS (2014). *Tableau économique de l'artisanat*. Paris, ISM, 131 p.
- INSTITUT SUPERIEUR DES METIERS (2015). *Inventaire des publications sur l'Artisanat et la petite entreprise 2000-2015*. www.sm.infometiers.org.
- JOURNE-MICHEL H., SCHIEB-BIENFAIT N., (2008), "La face cachée de l'innovation : l'innovation dans l'entreprise artisanale ou la stratégie du potier revisitée", *Gestion 2000*, vol. n°3, n° 08, p. 107-129
- JULIEN P.A., MARCHESNAY M, (2011), *L'entrepreneuriat*, Economica, Coll Gestion Poche, 2^e éd. 112p.
- KIZABA G. (2006) Revues scientifiques et 10 ans de recherche francophone en entrepreneuriat. *Innovations, Cahiers d'économie de l'innovation*, 24, 231-258.
- KRAUS S., GUIEU G., FILSER M. (2010). Strategic Entrepreneurship - Towards Structuring a Young Field of Research. *Rencontres de St Gall*, 23 p.
- LAMY E., SHINN T. (2006) L'autonomie scientifique face à la mercantilisation. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 164, 22-49.
- LEYDESDORF L. (2009) How are new citation-based journal indicators adding to the bibliometric toolbox ? *Journal of the American Society for Information Sciences and Technology*, 60 (7), 1 327-1 336.
- MAHE DE BOISLANDELLE H., ESTEVE J.M. (2015) *Conduire une transmission en PME*. EMS, 208 p.

- MILARD B. (2011) Dynamiques relationnelles d'un article scientifique : "Roger et al. (2004) et ses réseaux", *Terrains et travaux*, 19, 141-160.
- PANSU P., DUBOIS N., BEAUVOIS J.L. (2013) *Dis-moi qui te cite et je te dirai ce que tu vaudras. Que mesure vraiment la bibliométrie ?* Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, Coll. Points de vue et Débats scientifiques, 127 p.
- PICARD C. (2006), « La représentation identitaire de la TPE artisanale », *Revue Internationale P.M.E.*, V 19 n° 3-4, p 13-49.
- SCHMITT C. (2004). Editorial : Actionnabilité et recherche en entrepreneuriat et PME. *Revue Internationale PME*, 17 (3-4), 7-12.
- SERVANTIE V., CABROL M., GUIEU G., BOISSIN J.P. (2014, 29-31 octobre). La recherche en internationalisation entrepreneuriale : une analyse bibliométrique de 1989 à 2012. 12^{ème} CIFPEME, Agadir, 30 p.
- SHANE S., VENKATARAMAN S. (2000). The promise of entrepreneurship as a fields of research. *Academy of Management Review*, 25 (1), 217-226.
- SURAUD M.G. (1996) La scientométrie : une méthode d'évaluation de la recherche ? *Communication et Organisation*, 10, 2-12.
- THEVENARD-PUTHOD C. et PICARD C. (2013), « L'influence du profil du dirigeant sur le nombre et la forme des réseaux interentreprises dans l'artisanat », *Revue Internationale P.M.E.*, V 26 n° 3-4, p 187-212.
- TORRES O. (1997). Pour une approche contingente de la spécificité de la PME. *Revue Internationale PME*, 10(2), 10-43.
- TORRES O. (1998). Vingt-cinq ans de recherche en PME : une discipline entre courants et contre-courants. Dans O. Torrès (dir), *PME. De nouvelles approches* (p. 17-53). Paris, Economica.
- TROUVÉ J.M. (1989) Modèles de croissance et d'évolution de la connaissance scientifique et technologique. *Deuxièmes Journées d'Etude sur les Systèmes d'Information élaborés*, Paris.
- VAN LEEUWEN (2006) The application of bibliometric analyses in the evaluation of social science research. Who benefits from it, and why it is still feasible. *Scientometrics*, 66 (1), 133-154.
- VERSTRAETE T., FAYOLLE (2005) Paradigmes et entrepreneuriat. *Revue de l'Entrepreneuriat*, 4 (1) : 33-52.
- VITARI C., HUMBERT M., RENNARD J.P. (2012) Les spécificités de la communauté francophone d'enseignants-chercheurs en Système d'information en termes de prestige des revues et de publications. *Système d'Information et Management*, 17 (4), 69-95.
- WOUTERS P. (2006) Aux origines de la scientométrie. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 4 (164), 10-21.